

Transition & Durabilité
Du pilotage à l'action concrète



Ensemble transformons vos ambitions durables en résultats concrets !

Introduction au CSRD

Le standard européen du reporting de durabilité

Directive (UE) 2022/2464 – entrée en vigueur progressive dès 2025. Un tournant majeur pour la transparence ESG.



Les obligations clés

Articles 19a & 29b de la directive imposent de nouvelles exigences de transparence aux entreprises européennes et internationales.



Impacts ESG

Publication détaillée des impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance de l'entreprise.



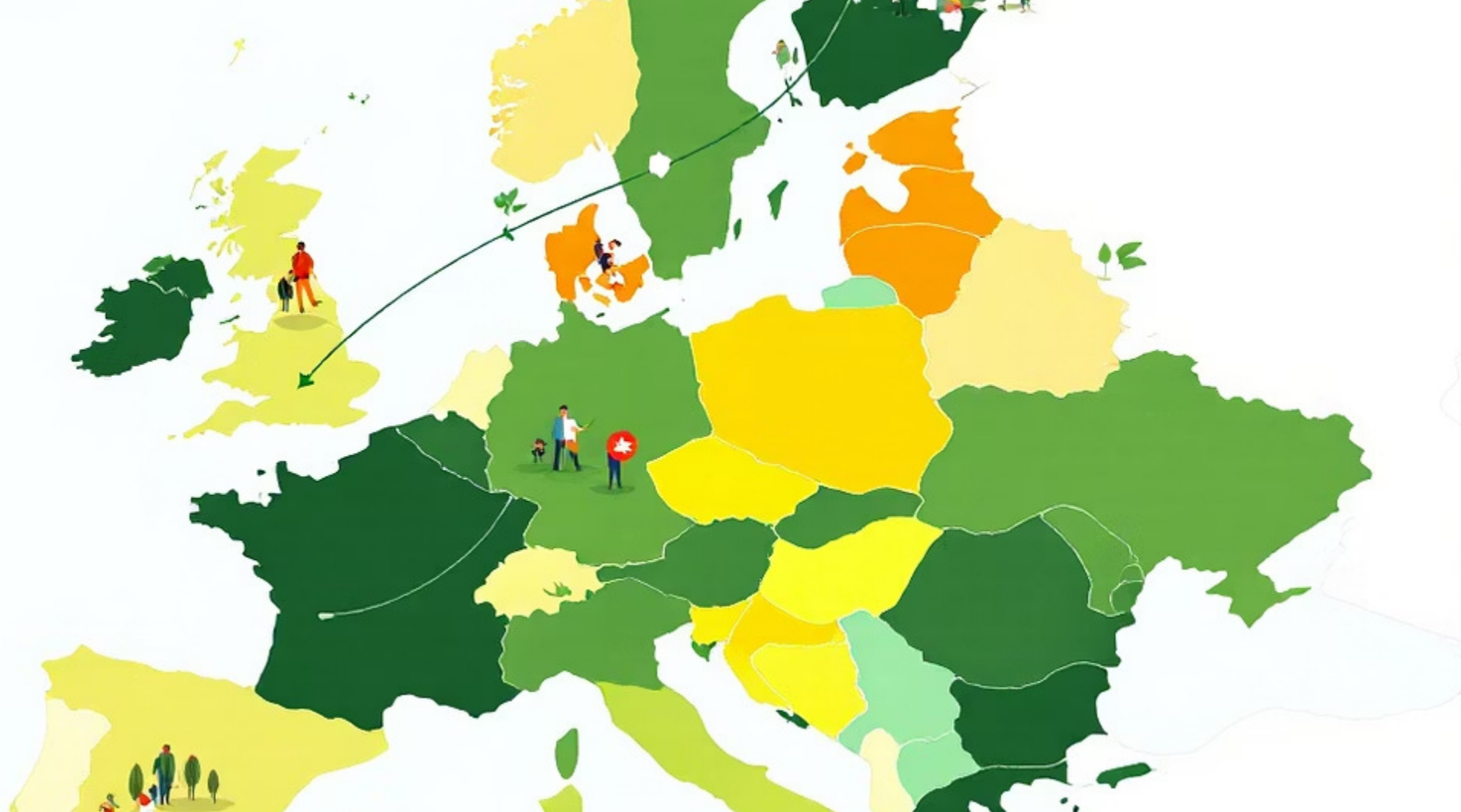
Risques durabilité

Identification et communication des risques liés à la durabilité pour l'activité.



Plans transition

Stratégies concrètes et objectifs climatiques mesurables pour l'avenir.



La portée extraterritoriale

Article 40a de CSRD : au-delà des frontières européennes

Chiffre d'affaires UE

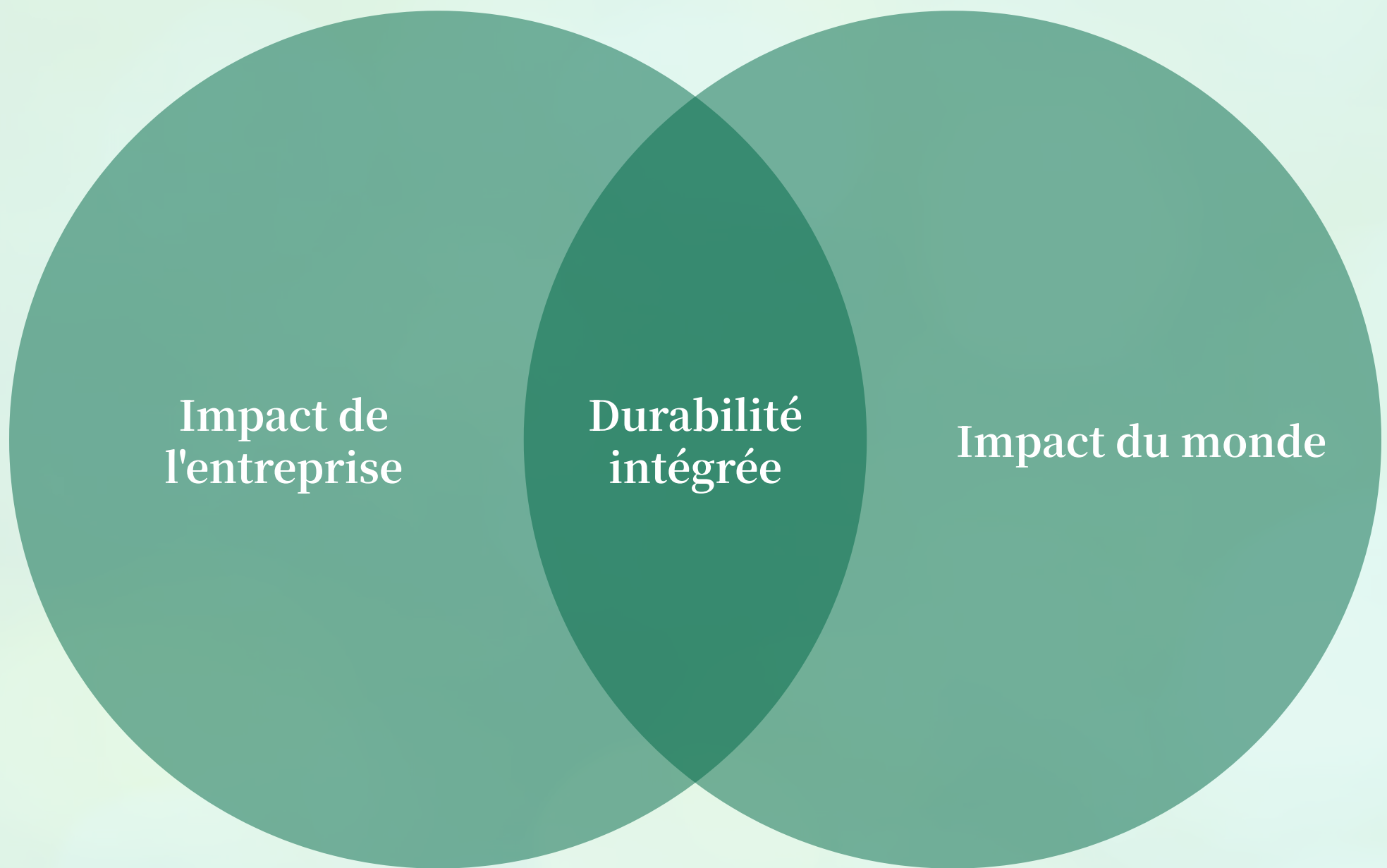
Les entreprises non européennes générant plus de 150 millions d'euros de revenus dans l'Union européenne sont concernées.

Présence établie

Obligation étendue aux sociétés ayant une filiale ou succursale implantée dans un État membre de l'UE.

Double matérialité

Le cœur du dispositif CSRD
(article 19a § 2)



Cette approche révolutionnaire exige d'analyser simultanément comment l'entreprise affecte son environnement et comment les enjeux durables influencent sa performance.

Qu'en est-il pour les entreprises Suisses ?

Convergence suisse

Articles 964a ss CO et l'ORClim : le droit suisse évolue vers la transparence ESG.

Approche européenne

La CSRD impose toutefois une démarche plus systémique et européenne que le cadre suisse actuel.

Les entreprises suisses actives en Europe doivent anticiper cette harmonisation réglementaire pour maintenir leur compétitivité.



Pourquoi anticiper ?

La conformité CSRD ne se limite pas à une obligation légale – elle peut devenir un levier stratégique de croissance et de différenciation.



Financement durable

Meilleur accès aux capitaux et conditions favorables auprès des investisseurs ESG.



Confiance parties prenantes

Renforcement de la crédibilité auprès des clients, partenaires et collaborateurs.



Compétitivité européenne

Positionnement stratégique renforcé sur le marché européen en transformation.



Le reporting de durabilité

L'outil stratégique du futur

« Ce n'est plus du reporting, c'est de la stratégie durable. »

— Nathalie Ansaud Furrer, ESGeniusLab



Préparez votre entreprise aux nouvelles exigences européennes.